

M. Bodin Jean Baptiste
Directeur

Ecole élémentaire La Tour d'Auvergne
71 rue Robert Schuman
92700 COLOMBES

Téléphone : 01 56 47 19 70

Télécopie : 01 42 42 32 17

Mél. : 0920643z@ac-versailles.fr

**COMPTE-RENDU DU 2^{ème} CONSEIL D'ÉCOLE
MARDI 28 FÉVRIER 2017**

Présents :

- M. Bodin, directeur ;
- M. Pique, représentant de la municipalité ;
- L'équipe enseignante ;
- Les représentants de parents d'élèves.
- Invité : M. Maxime Caroff, responsable de l'accueil de loisirs.

1/ La situation de l'école (effectifs, remplacements, carte scolaire, rentrée 2017)

- Effectifs prévisionnels rentrée 2017 : baisse des effectifs prévue, le nombre de CM2 sortant pour la 6^{ème} étant supérieur à celui des GS intégrant le CP. De ce fait, il est possible qu'une classe soit fermée à la rentrée de septembre 2017. La décision définitive sera actée en mai/juin.

La structure de l'école n'évoluera pas pour la rentrée prochaine. Aucune classe ne fermera.

- Remplacements : un relevé des remplacements effectués en cas d'absence d'enseignant a été effectué sur l'école à la demande des représentants de parents d'élèves. Sur la période septembre/décembre 2016, 20% des absences ont été remplacées (soit 6 remplacements pour 30 absences). Depuis janvier 2017, aucune des 18 absences comptabilisées n'a été remplacée. En effet, les personnels ZIL sont déjà placés sur des remplacements longs du fait du manque de personnel Brigades, au détriment des remplacements de courte durée.

2/ Les projets de cette année et vie de l'école :

- PDMQDC (Plus De Maîtres Que De Classes) : pour rappel, Mme Ramdani occupe le poste cette année. Dispositif très encadré donnant priorité aux élèves de cycle 2 sur les apprentissages en mathématiques et en français. C'est un très gros atout pour l'école.
Les interventions auprès des élèves du cycle 3 sont terminées. La priorité est donnée aux classes de CP, CE1 et CE2. *Des groupes de besoin en français et mathématiques ont été définis et évoluent au cours de l'année en fonction des progrès des élèves.*
Travail en lecture : passage dans les classes de CP chaque matin pour lire.
Travail de l'oral : aider les élèves de CP et CE1 à enrichir leur vocabulaire pour apporter de la précision.
Travail en grammaire : anticipation des problématiques de l'écrit à travers l'oral, pour préparer les élèves de CE2 à la rédaction par exemple.
Travail de résolution de problèmes mathématiques : 1 fois par semaine avec les CE2.
- Référents : mis en place autour de 5 domaines (culture, EPS, numérique, cycle 2, cycle 3) à la demande de Mme Avignon, Inspectrice de l'Éducation Nationale (IEN). Ils sont les interlocuteurs privilégiés entre les écoles et l'IEN et favorisent le lien entre les écoles de la circonscription. Des réunions ont lieu avec les enseignants de la circonscription et la mairie afin d'aider les enseignants à monter des projets en utilisant au mieux les ressources (ex : aides de la ville, structures sportives et culturelles...).
- Référent culture : Mme Ramdani. Le projet de musée des écoles a été accepté. Toutes les écoles de la circonscription y participe. Chaque école a un lieu dédié et met en valeur 3 œuvres durant une période. Elles vont tourner dans les écoles à raison de 3 œuvres par période par école. Un projet CLEA avec un artiste Kevin Daman a été accepté par la ville. Il concerne 2 classes (CM2b et CM1b, ainsi qu'une classe de 5^{ème} du collège MJ.
Un projet théâtre concernant 3 classes a en revanche été refusé.
 - Référent numérique : Mme Fratoni. 2 Tableaux Numériques Interactifs ont été attribués à l'école en 2016. M. Bodin a invité Mme Leghmar, adjointe au maire en charge des affaires scolaires a assisté à des séances de démonstration en présence des élèves sur le temps de classe. Les enseignantes qui disposent de ces outils en sont très satisfaites. C'est une autre façon d'enseigner. Elles soulignent néanmoins la nécessité d'un investissement personnel afin de se familiariser avec l'outil qui demande beaucoup de manipulations en amont.
- Réseau d'Education Prioritaire Moulin Joly : le REP est formé des écoles Marcelin Berthelot, Charles Péguy et Tour d'Auvergne et du collège Moulin Joly. Une liaison permanente existe entre ces écoles et le collège.
- Liaison CM2 / 6^{ème} :
M. Sebert-Montels, principal du collège depuis la rentrée de septembre 2016, est venu à la rencontre des parents de CM2 afin de leur présenter son établissement.
 - Le nouveau découpage des cycles, qui forme le cycle 3 avec les niveaux CM1, CM2 et 6^{ème} a permis un plus grand partage entre l'élémentaire et le collège. Il y a notamment cette année un travail commun en Histoire-Géographie, français, mathématiques et sciences. Un tutorat des élèves de 6^{ème} et 5^{ème} vers les CM2 est prévu, une après-midi sciences permettra des échanges et présentations entre élèves au mois de mai.
La CPE des 6^{ème}/4^{ème} viendra également se présenter et donner aux élèves de CM2 des infos sur le fonctionnement du collège.
 - Le découpage des programmes selon les nouveaux cycles se mettra en place dès l'année prochaine.

➤ Travaux à l'école :

- une alarme anti-intrusion a été installée. Elle fonctionne sur l'ensemble du bâtiment scolaire, de 19h à 7h le matin en semaine, et en continu le week-end. L'alarme est reliée directement au commissariat. M. Bodin, directeur, M. Caroff, responsable de l'accueil de loisirs, et Mme Aricat, gardienne disposent du code de désactivation.
- Cahier des écoles :
 - la demande de réfection complète de toilettes situés côté accueil de loisirs a été acceptée par la municipalité. Le coût des travaux est de 72 000 € ;
 - nettoyage des toits terrasse.
 - réfection des sanitaires adultes. **M. Pique a validé ce point.**

➤ Coopérative : fin janvier 2017, le solde est de 11 792 €

- Le loto affiche cette année un bénéfice de 800 €. Cela financera :
 - le projet d'Abécédaire dans le préau, en complément d'un financement de 400 € accordé par la mairie. Il s'agit de financer l'achat de la peinture, les maquettes (la réalisation des fresques étant effectuées bénévolement par un papa de l'association des parents d'élèves) ;
 - Les marquages de jeux au sol dans la cour de récréation ;
 - La semaine des sciences (achat de matériel électrique, de chimie, de technologie).
- 700 € ont été dépensés pour des commandes de livres et d'albums pour les classes, et pour compléter certains livres pour les CM1.

➤ Projet sur l'alimentation : ce projet est développé par Mme Beuvar. Affichage du menu en image dans la cantine, visite de la cuisine centrale, travail sur le vocabulaire en apprenant le nom des aliments utilisés pour la préparation d'un plat, atelier « petit-déjeuner » au collège avec les 6^{èmes} et l'infirmière scolaire accompagnée d'une diététicienne.

➤ Projet culturel de proximité : « le conte sous toutes ses formes ». Des ventes de gâteaux et de chocolats ont été organisées pour soutenir ce projet. Elles ont rapporté 622 €. Cet apport financier complémentaire permet la visite de l'Avant-Seine (salle de spectacles de Colombes), la présence d'un intervenant plusieurs heures par semaine afin d'aider à la réalisation d'un spectacle.

➤ Projet voyage en Angleterre : il concerne la classe de CM2 de Mme Bonvoisin. Le voyage aura lieu du 29 mai au 2 juin. Le transport s'effectuera en car et ferry. Visites d'une école, de Londres, du British Sciences Center, animation en anglais... Des classes de CM1 et CM2 des écoles Simone Veil et Charles Péguy sont également concernées. M. Caroff accompagnera ce voyage. Le projet initial concernaient les 2 classes de CM2, mais 1 seule a été retenue.

3/ Le RASED et les APC

➤ RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux Enfants en Difficulté) : il est aujourd'hui composé :

- d'une maitre E, actuellement en formation. Elle est présente en alternance avec sa formation par bloc de 4 semaines.
- d'une psychologue scolaire, Mme Berrehouma, présente 3 demi-journées par semaine. Elle a la charge de 3 groupes scolaires. Elle ne gère que les urgences. Mme Avignon, IEN, a demandé une psychologue scolaire supplémentaire pour la circonscription pour la rentrée prochaine.

L'absence de maitre G pose problème.

Le directeur demande aux parents de se mobiliser pour ce dispositif mis à mal alors que les besoins sont bien identifiés et en hausse. La situation est très préoccupante.

L'école accueille une ULIS. Cette classe nécessite un suivi particulier, un enseignant formé et fixe sur ce dispositif. C'est la seconde année où l'enseignante nommée ne restera pas plus d'une année sur le poste. Il faudra pour la troisième rentrée consécutive recommencer à organiser complètement ce dispositif...

- APC (Aides Pédagogiques Complémentaires) : 60h/an pour chaque enseignant, dont 36h consacrées aux séances avec les enfants et 24 heures de préparation-réunions.

Cycle 2 : les lundis de 16h30 à 18h.

Cycle 3 : les mardis de 16h30 à 18h.

4/ Les activités périscolaires :

- Accueil de loisirs, pause méridienne et CEL : Présentation par M. Caroff, responsable.

- Effectifs : pas de baisse d'effectifs de fréquentation entre le 1^{er} et le 2^{ème} trimestre pour les TAP et le CEL.

La répartition des enfants est fluide.

Le mercredi après-midi, environ 60 enfants fréquentent l'accueil de loisirs.

Le vendredi après-midi, environ 80 enfants fréquentent les TAP.

La capacité d'accueil des locaux est de 80 enfants.

- Équipe :

➔ Accueil du matin : 2 animateurs.

➔ Pause méridienne : 7 animateurs + 3 accompagnateurs spécialisés pour les élèves handicapés.
Des intervenants sont présents pour les activités proposées aux enfants sur ces temps.

➔ Accueil du soir : 2 animateurs + 1 intervenant les mardis et jeudis.

➔ Mercredi : 6 animateurs.

➔ TAP : 6 animateurs + 2 intervenants de l'association Strataj'm.

- Activités proposées : elles sont affichées dans les différents panneaux afin de permettre une bonne information des parents.

Pause méridienne : lundi ➔ sport ; jeudi ➔ hip-hop.

CEL (accueil du soir après l'aide aux devoirs) : mardi ➔ jeu de quilles ; jeudi ➔ jardinage.

- Projets :

Intergénérationnel : 1 fois par mois, des activités sont programmées avec les pensionnaires de la maison de retraite située à côté de l'école. Jeux de Times Up, réalisation de pompons...

Choco-jeux : organisés les mercredis à partir de 17h30, ces temps sont dédiés aux échanges parents/enfants autour de jeux.

Fête de quartier : projet pour la mi-mai.

- Coup de pouce : 21 élèves des classes de CP sont pris en charge depuis le 21 novembre dans le cadre de ce dispositif. Ils sont encadrés par 4 enseignants et 1 animatrice. Le Coup de pouce a lieu 3 fois par semaine (les lundis, mardis et jeudis), durant 1h30. L'assiduité des enfants est exigée et nécessaire pour la réussite du dispositif. Le but est d'apporter un soutien à certains enfants sur des difficultés particulières en lecture, le travail personnel, des besoins spécifiques. Les parents dont les enfants sont concernés par Coup de pouce se déplacent et participent activement à ce dispositif.

➤ Accompagnement scolaire : de 16h30 à 17h30 les lundis, mardis et jeudis. 4 groupes de 15 à 20 enfants de niveaux scolaires différents sont répartis dans les salles de classes. Ils sont pris en charge par 1 enseignant.

➤ **5/ Sécurité :**

➤ Exercice incendie :

Point de ralliement = le centre de la cour ;

But = évacuer le bâtiment le plus rapidement possible dans le calme en cas de risque intérieur (incendie...);

Difficulté = gérer les éventuels mouvements de panique ;

Résultat du dernier exercice : bâtiment évacué en moins de 4 minutes (le temps maximum exigé étant de 5 min).

➤ PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) : exercice « anti-intrusion » et « intempéries ».

But = exercice de confinement à l'intérieur du bâtiment en cas de risque extérieur ;

Organisation = le directeur envoie 1 sms aux enseignants pour déclencher le PPMS. 4 points de confinement définis dans l'école, chacun ayant 1 référent qui vérifie la sécurisation de sa zone.

Un PPMS a été organisé la semaine précédant le conseil d'école. Il a été organisé volontairement suite aux heurts ont eu lieu sur le parvis des établissements du groupe scolaire. Des jeunes et des policiers se sont affrontés. Les élèves de l'élémentaire étant occupés par la réalisation du PPMS, ils n'ont pas été spectateurs des évènements extérieurs.

La séance se termine à 20h00.

Le directeur, Jean Baptiste Bodin

Pour les représentants des parents d'élèves,
Hélène BEKE